



ASA LIMOUSIN AUTOMOBILE CLUB

1° RALLYE

REGION LIMOUSIN VHC

10, 11 et 12 JUIN 2005 (39° Edition)

REGLEMENT PARTICULIER

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE

LIMOUSIN AUTOMOBILE CLUB

PARC D'UZURAT
ALLEE DU MOULIN PINARD 87000 LIMOGES

TELEPHONE : 05.55.04.19.69 FAX : 05.55.04.19.70

e-mail : aclimousin@wanadoo.fr

site officiel <http://asalac.free.fr>

CHAMPIONNAT DE FRANCE des RALLYES V H C

1° RALLYE REGION LIMOUSIN

PROGRAMME - HORAIRES

Le 1° RALLYE NATIONAL VEHICULES HISTORIQUES de COMPETITION REGION LIMOUSIN reprend l'intégralité de la réglementation du Rallye National, à l'exception des Articles précisés dans la présente Réglementation Particulière.

PROGRAMME.

Lundi 25 Avril 2005	Parution du règlement, et ouverture des engagements
Lundi 30 mai 2005	Clôture des engagements, à 24 h.
Vendredi 3 juin 2005 De 14 h 00 à 19 h 00	Publication de la liste des engagés, (au siège de l'ASALAC). Distribution du carnet d'itinéraire (Road-book)
Samedi 4 juin 2005 De 9 h 00 à 12 h 00	Distribution du carnet d'itinéraire (Road-book)
De 9 h00 à 20 h00	Reconnaissance autorisée des ES
Dimanche 5 juin 2005 De 9 h 00 à 18 h 00	Reconnaissance autorisée des ES
Mardi 7 Juin 2005 De 9 h 00 à 18 h 00	Distribution du carnet d'itinéraire (Road-book) Siège de l'ASALAC
Mercredi 8 Juin 2005 De 9 h 00 à 18 h 00	Distribution du carnet d'itinéraire (Road-book) Siège de l'ASALAC
De 14 h 00 à 20 h 00	Reconnaissances autorisées des ES
Jeudi 9 Juin 2005 De 8 h 00 à 18 h 00	Reconnaissances autorisées des ES
De 16 h 00 à 20 h 00	Shakedown : tout pilote pourra s'inscrire pour le shakedown moyennant une participation de 150 € qui devra être réglée au moment de l'engagement
Vendredi 10 Juin 2005 De 8 h 30 à 14 h 30	Vérifications Administratives ESTER Technopole, Forum d'Ester (bâtiment Ressources)
De 9 h 00 à 15 h 00	Vérifications Techniques ESTER-Technopole, Parking « ENSIL »
De 10 h 00 à 16 h 00	Enregistrement des pneumatiques ESTER-Technopole, Parking « ENSIL »
17 h 00	1° Réunion des Commissaires Sportifs PC du Rallye : ESTER – Technopole Bâtiment Ressources
17 h 30	Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre le départ : PC du Rallye : ESTER – Technopole Bâtiment Ressources
18 h 30	Procédure de départ Hôtel de Ville de LIMOGES

ATTENTION

Les articles ou parties d'articles non mentionnés dans le présent règlement sont entièrement conformes au règlement F.F.S.A. des rallyes du Championnat de France V H C.

Les autres articles complètent le règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 1 ORGANISATION

Définition

L'ASA LIMOUSIN AUTOMOBILE CLUB Limousin organise en qualité d'organisateur administratif le

1° Rallye REGION LIMOUSIN V H C

qui se déroulera les

Vendredi 10, samedi 11 et Dimanche 12 juin 2005

avec le concours

- Du Conseil Régional du Limousin
- Des Conseils Généraux de la Creuse, Corrèze et Haute-Vienne
- De la Ville de Limoges.

Ce rallye sera disputé conformément au Code Sportif international (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), règlement sportif de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement visé par la FFSA permis d'organisation N° 131 du 13 avril 2005

1.1 Officiels de l'épreuve

Observateur FFSA: Serge PAILLE

Collège des Commissaires Sportifs

Président Roland THEROND
Membres Jean RASORI
Jean Paul DOUCET
Roger ALVES
Marcel-Jean LEURET

Secrétaire du Collège : Christine BELLON

Directeur de Course : Josy MARTIN

Chargés des Relations avec les Concurrents (CS)
Gérard MAURIN MarieDominique ROCHETTE

Commissaires Techniques:
Président Jacques PEROCHEAU

Pour les autres officiels : Identique au Rallye « moderne »

1.2 Eligibilité

Le Rallye REGION LIMOUSIN V H C compte pour:
_ Le Championnat de France des Rallyes Véhicules Historiques de Compétition

1.3 Vérifications

Les équipages recevront avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu à l'ENSIL, ESTER TECHNOPOLE à Limoges conformément au programme du rallye.

ARTICLE 3 . CONCURRENTS & PILOTES

3.1 Demande d'engagement inscriptions:

3.1.5 Toute personne qui désire participer au RALLYE REGION LIMOUSIN V H C doit adresser au secrétariat du Rallye

ASALAC

**Allée du Moulin Pinard - Parc Tertiaire d'UZURAT
87100 LIMOGENS**

Tél. 05.55.04.19.69 - Fax 05.55.04.19.70

La demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant le lundi 30 mai 2005 à 24h00** (cachet de la poste faisant foi).

3.1.10 Le nombre maximum des engagés est fixé à 200 véhicules tous rallyes confondus.

3.1.11.1-Les droits d'engagement sont ainsi fixés:

400 € avec la publicité facultative des organisateurs
800 € sans cette publicité

ARTICLE 4 - VOITURES & EQUIPEMENTS

4.1 Voitures autorisées

Conforme au règlement du Championnat de France des Rallyes VHC

ARTICLE 5 : Publicité
Voir Rallye « moderne »

ARTICLE 6 SITES & INFRASTRUCTURES

6.1 Description

Le Rallye REGION LIMOUSIN représente un parcours de 568,57 kilomètres entièrement sur asphalte dont 11 épreuves spéciales (7 différentes) d'un total de 176,86 kilomètres.

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections (ces 5 sections sont strictement identiques aux sections 2 à 6 du Rallye « moderne »)

1ère Étape

LIMOGENS - MASSERET - LIMOGENS:

9 Épreuves Spéciales:

ES 1/5 UZERCHE - SAINT YBARD
ES 2/6 LUBERSAC
ES 3/7 CONCEZE-LASCAUX
ES 4/8 ORGNAC - LE GLANDIER
ES 9 VILLE DE LIMOGENS (SUPER-SPECIALE)
Soit 137, 640 kilomètres d'Épreuves Spéciales

3ème Étape

LIMOGENS - LIMOGENS:

9 Épreuves Spéciales:

ES 10 PONT DU DOGNON - LE THEIL
ES 11 SAINT GOUSSAUD - ARRENES
Soit 78, 440kilomètres d'Épreuves Spéciales

6.2 Reconnaissances:

Voir texte Rallye du Championnat de France

Article 9 - CLASSEMENTS.

Il sera établi un Classement Général et un classement féminin,

Article 10 – PRIX et COUPES

a) PRIX en espèces

1er	1 Engt	Si 1 à 5 partants
2ème	1/2 Engt	Si 6 à 10 partants
3ème	1/4 Engt	Si 11 partants et +

Tous les chèques seront envoyés le mardi 14 juin 2005

b) COUPES

Des coupes récompenseront tous les concurrents classés